



LA PLAINE DES PALMISTES

PORTANT AUTORISATION DE TRAVAUX DELIVRÉ PAR LE MAIRE AU NOM DE L'ETAT

Demande déposée le :	08/10/2020	N° AT 974 406 20 T0004	
Demande affichée le :	/		
Dossier complet le :	08/10/2020		
Par :	AMBULANCE LA PLAINE DES PALMISTES	Surface(s) de plancher déclarée(s) (m²):	
Demeurant à :	33 Rue ROBERT Bertin 97431 PLAINE DES PALMISTES	Existante :	NC
Représenté(e) par :	IAFARE Marie-Alexia	Démolie :	0
Sur un terrain sis à :	RUE BERTIN ROBERT 97431 LA PLAINE DES PALMISTES	Créée :	0
Référence cadastrale :	406 AV 318	Totale :	NC
Nature des travaux :	Travaux d'aménagement	<i>Si dossier modificatif, surface antérieure :</i>	/
Destination de la construction :	Bureaux		
Sous-destination de la construction :			
Nombre de logement :			

Le Maire,

Vu la demande d'autorisation de travaux susvisée,

Vu l'avis Favorable du Service Départemental d'Incendie de secours de la Réunion en date du 10/11/2020,

Vu l'avis Irrecevable de Direction de l'environnement de l'aménagement et du logement de la Réunion (DEAL) en date du 27/10/2020,

Vu le Code de la Construction et de l'Habitation et notamment les articles L111-7, L111-8, R111-19 à R111-19-26et R 123-1 à R123-21

A R R Ê T E**Article 1:** Les travaux sont **AUTORISES**.**Article 2:** Ces travaux doivent respecter les prescriptions de la commission de sécurité incendie et de la commission pour l'accessibilité des personnes handicapées.

L'adjoint délégué à l'urbanisme,



François FRUTEAU de LACLOS

Attention**DROITS DES TIERS**

La présente décision est notifiée sans préjudice du droit des tiers (notamment obligations contractuelles ; servitudes de droit privé telles que les servitudes de vue, d'ensoleillement, de mitoyenneté ou de passage ; règles contractuelles figurant au cahier des charges de l'opération) et appartient au destinataire de l'autorisation de respecter.

La présente décision est transmise au représentant de l'État dans les conditions prévues à l'article L.2131-2 du code général des collectivités territoriales.

Arrêté N° 00361-2020

Date: 20/11/2020

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20201120-AT20T0004-AR
Date de télétransmission : 20/11/2020
Date de réception préfecture : 20/11/2020

Hôtel de ville - 230 rue de la République - 97431 La Plaine des Palmistes

Tél : 02 62 51 49 10 - Fax : 02 62 51 37 65 - e-mail : mairie@plaine-des-palmistes.fr